



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

géomètres experts

Question écrite n° 102564

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le décret n°2010-1406 du 12 novembre 2010 relatif au diplôme de géomètre-expert foncier délivré par le Gouvernement. Un certain nombre d'arrêtés sont prévus par ce texte et peuvent concerner certains professionnels. Il lui demande en conséquence s'il est envisagé une publication de ces arrêtés prévus notamment aux articles 2, 8 et 9 du décret du 12 novembre 2010. Il la remercie de sa réponse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102564

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2437

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)